

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2023

Objet :
Congrès des Maires
Remboursements frais
aux participants

N° : D - 2023 - 11 - 06 - 02

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Olivier MONROS, Julien RIBES, Laurent FUSTER.

Procurations : Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, M. Claude VIDAL à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Mylène NAUDIN à Mme Marie CHOLLET, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Julien PUJOL à M. Olivier MONROS, Mme Solène PELLE à M. Jean-Philippe GARCIA ;

Secrétaire de séance : M. Bernard GUERRERE.

Début de séance : 18H30

Annule et remplace Délibération n° D-2023-10-02-05 du 2 octobre 2023

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Monsieur le Maire informe le Conseil que le 105° Congrès des Maires et Salon des Collectivités Territoriales 2023 se déroule Porte de Versailles en Novembre 2023.

Monsieur le Maire accompagné de Madame ESCANDE Géraldine, 1^{ière} adjointe au Maire et Monsieur Yann RAMIREZ, 5° adjoint au Maire y participeront cette année et il propose aux membres du conseil municipal intéressés de se faire connaître pour participer à ce congrès. Il convient de fixer les modalités de remboursement des frais occasionnés par ce déplacement.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Par 20 voix pour et 3 voix d'abstention de M. le Maire, Mme Géraldine ESCANDE et M. Yann RAMIREZ,

DECIDE de fixer un remboursement sur justificatifs des frais de participation au Congrès des Maires pour Madame ESCANDE Géraldine, Monsieur Jean-François GUIBBERT, Maire, et aux membres du conseil municipal intéressés qui seront identifiés par certificat de M. le Maire, du 20/11/2023 matin au 23/11/2023 soir :

- Transport TGV 1^{ière} classe Béziers/Paris – Aller/Retour
- Hôtel + petits déjeuners
- Repas
- Transport interne (métro, taxi, etc...)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Bernard GUERRERE

Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le **09 NOV. 2023**

ID : 034-213401359-20231106-D2023_11_06_002-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **- 8 NOV. 2023**
Et publication ou notification
Du **09 NOV. 2023**
Le Maire :

